

1

la construction du mur d'après la presse de RDA

La date du dimanche 13 août évoquera toujours pour nous ce dimanche de l'année 1961, où l'armée populaire nationale, les troupes frontalières de la RDA¹, les forces spéciales de la police et les troupes armées de la classe ouvrière prirent le contrôle de notre frontière avec Berlin-Ouest et la RFA². [...]

Nos adversaires s'efforcent méthodiquement de ruiner la RDA. [...] Ils faisaient fi de notre souveraineté et de nos frontières, ils tentaient d'affaiblir notre économie en débauchant notre personnel qualifié, en s'appropriant nos biens et en spéculant sur notre monnaie. La guerre froide avait atteint un point culminant, la tension en Europe augmentait dangereusement.

En RFA, on imaginait déjà les troupes de l'armée ouest-allemande défilant sous la porte de Brandebourg. Le 13 août mit fin à ces divagations. [...] À juste titre, on put constater ce jour-là que nous avions sauvé la paix en Europe. Nous venions de créer une nouvelle situation dans laquelle le socialisme pourrait mieux s'épanouir et révéler ses avantages.

Neues Deutschland, journal du Parti communiste de la RDA, 14 août 1961.

propagande et infox

2

un procès politique en Tchécoslovaquie 1959

J'ai l'impression de me trouver, avec mes treize camarades et les membres du tribunal, sur une scène de théâtre. Chacun de nous est prêt à interpréter son rôle dans la pièce à grand spectacle, soigneusement mise en scène (...). Pas un détail n'a été oublié. Le lever du rideau se passe sans accroc. On sent le doigt sûr que les maîtres de l'imposture ont acquis par une longue expérience et par la mise au point des nombreux procès qui ont précédé celui-ci. (...)

Le Président de la Cour, le docteur Novak, ouvre les débats. Selon le rite, il s'adresse à nous en demandant le plus sérieusement du monde si les délais prévus par la loi en vue de notre comparution

à l'audience ont bien été respectés. Nous répondrons, comme il se doit, par l'affirmative, chacun à notre tour. (...) Puis, il donne la parole au premier Procureur Urvalek, qui accuse, de ce qu'en tant que traîtres, trotskystes-titistes-sionistes, nationalistes bourgeois et ennemis du peuple tchécoslovaque, du régime de démocratie populaire et du socialisme, ils ont créé, étant au service des impérialistes américains, et sous la direction d'agences de renseignements occidentales ennemies, un centre de conspiration dirigé contre l'État, ils ont cherché à saper les bases du régime de démocratie populaire, à entraver l'édification du socialisme, à nuire à l'économie natio-

nale, ils se sont livrés à une activité d'espionnage, ont tenté d'affaiblir l'unité du peuple tchécoslovaque et la capacité de défense de la République, afin de la détacher de son alliance solide avec l'Union soviétique, d'y restaurer le capitalisme, d'entraîner de nouveau notre République dans le camp de l'impérialisme (...).

Pas un des accusés ne bronche en écoutant le long exposé qui reproduit de nombreux « aveux et déclarations » de la plupart d'entre nous. L'éventail de nos crimes va de la haute trahison à la trahison militaire, en passant par l'espionnage et le sabotage.

Arthur London, *L'Aveu*, Gallimard, 1968.

un procès monté de toutes pièces pour "déviatinnisme et espionnage au profit de l'ouest

le conseil de l'Europe

L'Assemblée, [...]

2. Saluant les populations de la République démocratique allemande, de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie et de la Roumanie, après celles de la Pologne et de la Hongrie, pour avoir réclamé des droits qui leur ont longtemps été déniés bien qu'ils soient consacrés par l'Acte final d'Helsinki [...];

3. Rendant hommage à l'héroïsme du peuple roumain qui, au prix de lourdes pertes en vies humaines, a renversé la dictature qui l'opprimait, soulignant l'importance de la décision du Président Gorbachev de refuser toute intervention militaire soviétique [...];

6. Saluant l'adoption à Strasbourg le 8 décembre 1989, par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté européenne (Conseil européen), d'une déclaration manifestant l'intention de ces derniers de rechercher le renforcement de l'état de paix en Europe, dans lequel la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande trouveront leur unité à travers une libre autodétermination [...],

Insiste sur le fait que le but du comité des ministres comme de l'Assemblée parlementaire doit être de soutenir l'évolution en Europe centrale et orientale afin de permettre aux pays concernés de [...] devenir membres du Conseil de l'Europe, et participer ainsi pleinement à la tâche de la construction européenne.

Recommandation 1119 (1990) relative à la situation en Europe centrale et orientale, adoptée par l'Assemblée le 31 janvier 1990 (25^e séance).

4

vers une intégration européenne des anciennes démocraties populaires

3

la charte 77

Après avoir rappelé l'adhésion de la Tchécoslovaquie aux pactes ratifiés à Helsinki en 1975, les signataires dénoncent :

Quantités de droits civiques fondamentaux sont appliquées dans notre pays – hélas – seulement sur le papier.

Est par exemple complètement illusoire le droit à la liberté d'expression. (...)

La liberté de confession religieuse est systématiquement entravée par l'arbitraire du pouvoir. (...)

D'autres droits civiques, y compris l'interdiction expresse de « toute atteinte arbitraire à la vie privée et familiale, au domicile et à la correspondance », sont sérieusement violés aussi du fait que le ministère de l'Intérieur contrôle la vie privée des citoyens : écoutes téléphoniques, micros dans les appartements, contrôle du courrier, filature (...).

Bien entendu, la responsabilité en matière d'application des droits civiques dans le pays incombe, en premier lieu, au pouvoir politique et de l'État. Mais pas à lui seul. Car chacun de nous a sa part de responsabilité en ce qui concerne la situation générale et par conséquent aussi l'application des pactes dûment ratifiés, qui d'ailleurs y engagent non seulement les gouvernements mais également tous les citoyens.

C'est le sentiment de cette responsabilité, la volonté de l'engagement civique et la foi en sa finalité (...) qui nous ont amenés à concevoir la Charte 77, dont nous annonçons aujourd'hui publiquement la création.

Prague, le 1^{er} janvier 1977, signature de 257 citoyens tchécoslovaques.

négation des libertés fondamentales

implication nécessaire de la société civile